



08.10.2010 – 10:00 Uhr

Avertissement du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi / Risque d'explosion lié aux bouteilles de gaz des grils dans les caves et les garages

Berne (ots) -

La température baisse chaque jour un peu plus et les grils ont été retirés des balcons et des terrasses. Le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi met en garde contre les risques d'explosion des bouteilles de gaz utilisées pour les grils et qui sont stockées dans les garages ou dans les caves.

Les bouteilles de gaz des grils doivent impérativement être conservées à l'extérieur. En raison du risque important d'explosion, elles ne doivent jamais être stockées dans la cave ou le garage. Si la bouteille n'est pas complètement étanche, il suffit d'allumer la lumière pour enflammer de manière explosive le gaz qui s'en sera échappé.

C'est pourquoi, le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi conseille de conserver le gril à l'intérieur et la bouteille de gaz séparément à l'extérieur. Avant de retirer la bouteille de gaz, toujours observer les consignes de sécurité qui y sont apposées et vérifier que le robinet est bien fermé.

Si, malgré toutes les précautions, un incendie devait éclater, suivez l'ordre de priorité: alarmer (sapeurs-pompiers 118) - sauver - éteindre.

Informations complémentaires sous: www.attention-au-feu.ch

Contact:

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi
Tél.: +41/41/727'76'77
E-Mail: media@bfb-cipi.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100611737> abgerufen werden.